

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
(ANAQ-SUP)

RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA LICENCE BIOLOGIE, OPTION DIETETIQUE, DE L'INSTITUT SANTE SERVICES

Evaluateurs :

Pr Bhen Sikina TOGUEBAYE, Président

Dr Aly NDIAYE, Membre

Pr Moussa NDONG, Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

Janvier 2020

Table des matières

I. Introduction.....	Erreur ! Signet non défini.
II. Présentation de l'établissement et du programme	Erreur ! Signet non défini.
III. Avis sur le rapport d'auto-évaluation.....	Erreur ! Signet non défini.
IV. Description de la visite sur le terrain	4
V. Appréciation du programme au regard des standards de qualité du référentiel.....	5
VI. Points forts du programme	12
VII. Points faibles du programme	12
VIII. Appréciations générales	13
IX. Recommandations à l'établissement	13
IX. Recommandations à l'ANAQ-Sup	13
Annexe	14

I. Introduction

Dans le cadre de l'accréditation de son programme de formation intitulé Licence Biologie : Option Diététique, l'Institut Santé Services (ISS) de Dakar a mis en place une démarche basée sur le référentiel de l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur (ANAQ-Sup). Le processus avait commencé par la transmission d'un rapport d'auto-évaluation à l'ANAQ-Sup. Après sa validation, une équipe d'experts a été envoyée à l'ISS pour faire une évaluation externe du programme de formation.

Le présent rapport est établi par l'équipe d'évaluateurs externes pour donner un avis motivé sur la demande de l'accréditation de la Licence Biologie : Option Diététique de l'ISS.

II. Présentation de l'établissement et du programme

L'Institut Santé Services (ISS) a été créé en 1987. C'est un établissement privé de prestation de services d'enseignement supérieur professionnel dans le domaine de la santé et de la biologie. C'est une SARL. Son siège à Dakar, Bd de la Gueule Tapée prolongé/Rue 45 x 28 et 30. Il a été habilité par le Ministère en charge de l'Enseignement supérieur à délivrer le diplôme de Licence Biologie, option Diététique sous le n° RepSEN/ENSUP-priv/HA/032-2018.

La Licence Biologie : Option Diététique soumise à l'ANAQ-Sup pour une accréditation est dispensée depuis l'année académique 2015-2016. L'objectif visé est d'assurer à l'étudiant l'acquisition de connaissances fondamentales et transversales, ainsi que des compétences préprofessionnelles dans le domaine de la diététique. Il s'agit, pour l'établissement, de former des techniciens capables :

- d'assurer le suivi de la qualité en restauration collective ;
- d'adapter les menus à des objectifs et des priorités définis en fonction de différentes populations ;
- de conduire des actions de prévention et d'éducation nutritionnelle auprès de publics très variés ;
- de maîtriser les aspects techniques, culturels et financiers du conseil en diététique pour mieux guider les personnes de tout âge en difficulté face à l'offre alimentaire.

Depuis sa création, le programme est dispensé selon le système LMD.

Le recrutement des étudiants se fait sur examen de dossier.

III. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation compte 98 pages, y compris les annexes. Il est structuré selon le Guide d'auto-évaluation à l'intention des institutions d'enseignement supérieur du Sénégal de l'Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur (ANAQ-Sup). Le document est bien rédigé et comporte toutes les rubriques demandées. Tous les éléments de preuve annoncés dans le document ont été mis à la disposition des évaluateurs.

Le rapport a été élaboré suite à une auto-évaluation conduite par un comité de pilotage composé de représentants de toutes les composantes de l'établissement. Les étapes suivies pour l'auto-évaluation et la rédaction du rapport ont été présentées.

IV. Description de la visite sur le terrain

La méthodologie adoptée pour la visite de terrain a comporté les phases ci-dessous.

a. Organisation et déroulement de la visite

La visite d'évaluation de la Licence Biologie : Option Diététique de l'ISS s'est déroulée le Vendredi 17 janvier 2020 à l'ISS. L'équipe des évaluateurs externes était présente sur place à 09h00 et a été reçue par le Directeur de l'ISS et tous les responsables du programme à évaluer.

Après les présentations, le président de l'équipe des évaluateurs a :

- Rappelé les objectifs de la visite ;
- Enoncé la méthodologie de travail ;
- Validé avec les responsables de l'établissement et du programme l'agenda de la journée.

Une présentation de l'établissement ISS et du programme de licence a été faite. Le responsable de la licence a présenté le programme en insistant sur ses objectifs, les contenus de la formation et le positionnement par rapport aux standards de l'ANAQ-Sup. Le rapport d'auto évaluation a été discuté standard par standard.

Après cette étape, les experts ont entamé des entretiens individuels avec:

- Personnel enseignant et de recherche (PER).
- Etudiants ;
- Personnel administratif, technique et de service (PATS).

La liste des personnes rencontrées lors de la mission de terrain est fournie en annexe du rapport.

Après les entretiens, l'équipe des experts accompagnée par les responsables du programme a procédé à la visite des locaux (laboratoires, salles de cours, salle de réunion, infirmerie, espace étudiants, service accueil, direction des ressources humaines, comptabilité, cuisine, scolarité, service de documentation, toilettes, salle des professeurs ; bureau du Directeur, secrétariat, salle reprographie).

A l'issue de la visite des locaux, l'équipe d'experts s'est réunie pour faire la synthèse des travaux de la journée.

La synthèse des observations a été présentée à la Direction de l'établissement à la fin de l'évaluation de terrain en deux rubriques : points forts et points faibles. Il a été précisé à la Direction que les points faibles feront l'objet de recommandations.

b. Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)

La visite s'est bien déroulée sans difficulté particulière et avec un accueil chaleureux et convivial de la part des responsables de la Licence Biologie : Option Diététique de l'ISS.

V. Appréciation du programme au regard des standards de qualité du référentiel

Champs 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études
Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé
Appréciation globale sur le standard : Le programme de la Licence en Biologie : Option Diététique de l'ISS est régulièrement proposé depuis l'année académique 2015-2016 avec des effectifs croissants. Le programme est dispensé selon le système LMD. <u>Conclusion</u> : Standard atteint
Standard 1.02: Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.
Appréciation globale sur le standard : Le programme a pour objectifs la formation de techniciens ayant des connaissances, des attitudes et des aptitudes nécessaires pour fournir les prestations requises dans le domaine de la diététique. Il correspond bien à la mission de l'établissement définie dans son plan stratégique. <u>Conclusion</u> : Standard atteint
Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Appréciation globale sur le standard :

Le programme entretient des relations de partenariat avec le monde socioprofessionnel à travers les leviers suivants :

- le Conseil pédagogique où les milieux socioprofessionnels sont représentés ;
- la participation des professionnels dans les activités pédagogiques (enseignements, encadrement de stage ...) ;
- l'établissement des accords de partenariat ;
- l'instauration de stages dans les milieux professionnels.

Conclusion : Standard atteint**Champs d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité****Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.****Appréciation globale sur le standard :**

L'ISS s'est doté d'un manuel de procédures administratives, financières et comptables et d'un manuel de procédures pédagogiques dans lesquels les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont décrits. Par ailleurs, chaque employé de l'institut dispose d'une fiche de poste qui précise ses rôles et responsabilités.

Un organigramme a été mis en place pour l'opérationnalisation des activités quotidiennes de l'Institut. Cet organigramme permet de distinguer deux (02) modes de gouvernance :

- une gouvernance administrative et financière incarnée par le Directeur général;
- une gouvernance académique et pédagogique assurée par le Doyen.

Conclusion : Standard atteint**Standard 2.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.****Appréciation globale sur le standard :**

Le personnel enseignant est impliqué dans les processus décisionnels concernant l'enseignement par :

- la présence de ses représentants dans le Conseil Académique et dans le Comité pédagogique ;
- sa participation à la coordination des départements et des filières ;
- sa participation aux jurys d'examens chargés sanctionner les résultats des étudiants.

Il existe aussi, au sein de l'Institut, une cellule interne d'assurance qualité fonctionnelle constituée majoritairement d'enseignants.

Conclusion : Standard atteint

Standard 2.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Appréciation globale sur le standard :

L'établissement a mis en place une cellule interne d'assurance qualité qui a coordonné l'auto-évaluation du programme. Cette cellule se réunit régulièrement. Les PV de ses réunions ont été mis à la disposition des évaluateurs.

Par ailleurs, les étudiants évaluent les enseignements reçus par l'intermédiaire d'un questionnaire mis à leur disposition par la Cellule interne d'assurance qualité. Les résultats de ces évaluations sont exploités.

L'établissement s'est également doté d'un manuel qualité.

Conclusion : Standard atteint

Champs d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Appréciation globale sur le standard :

La maquette du programme répond aux standards du système LMD et respecte les dispositions du décret relatif au diplôme de Licence. Cependant, des corrections sont à faire sur la maquette en particulier la dénomination des EC afin de les distinguer d'un semestre à un autre. Par exemple l'EC « Nutrition fondamentale » se retrouve en S2, S3 et S4. Le domaine, la mention et la spécialité doivent aussi être précisés.

Les enseignants produisent des syllabus dans lequel sont notées toutes les informations nécessaires aux étudiants pour comprendre l'organisation pédagogique de l'EC, les objectifs d'apprentissage, les stratégies d'enseignement employées, les méthodes d'évaluation des apprentissages, le matériel didactique utilisé, les références bibliographiques.

Conclusion : Standard atteint

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Appréciation globale sur le standard :

Le programme d'étude couvre les principaux aspects de la discipline. La première année donne les bases scientifiques qui sont approfondies avec d'autres modules spécifiques sur les sciences chimiques, sciences biologiques, sciences diététiques, sciences nutritionnelles dans les autres années. Ces enseignements couvrent les domaines de la nutrition, diététique, santé, transformation agroalimentaire, restauration collective, hygiène. Des stages sont organisés tout au long du parcours.

Mais l'équipe d'experts recommande qu'une organisation des EC soit menée pour éviter les répétitions et une bonne articulation dans les enseignements.

Les enseignements sont organisés en Cours Magistraux (CM), Travaux Dirigés (TD)/Travaux Pratiques (TP), Travail Personnel de l'Etudiant (TPE) et en stages.

Les étudiants sont évalués sous forme de devoir et/ou d'examen en fin de semestre. L'évaluation peut être une interrogation écrite, orale, ou un rapport. Des sessions de soutenance de mémoires sont aussi organisées.

Conclusion : Standard atteint

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Appréciation globale sur le standard :

Les conditions d'obtention des attestations et diplômes sont réglementées et publiées. Elles sont consignées dans le Livret de l'étudiant et sont conformes aux dispositions du décret relatif au diplôme de Licence. Elles épousent aussi les normes du système LMD : a) validation d'une unité d'enseignement ; b) validation d'un semestre ; c) validation du diplôme.

La licence n'est délivrée qu'après la soutenance d'un mémoire de stage.

Les PV de délibération de jurys d'examen et de soutenance de mémoire ainsi que les relevés de note fournis prouvent que l'établissement veille au respect de ces conditions.

Conclusion: Standard atteint

Standard 3.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Appréciation globale sur le standard :

Le taux de réussite dans ce programme varie de 91,66% en L1 à 100% en L2 et L3. Il est satisfaisant.

Conclusion: Standard atteint

Champs d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement

Appréciation globale sur le standard :

Le personnel enseignant est recruté sur dossier après entretien. Il est tenu compte des qualifications scientifiques recherchées. Ils sont pour l'essentiel des professionnels vacataires ayant une bonne expérience de terrain. Ils sont liés à l'Institut par des contrats de prestation de services.

L'établissement procède à l'évaluation des enseignements grâce à un formulaire élaboré à cet effet. Ce formulaire est remis aux étudiants à la fin de chaque élément constitutif de l'UE. Les résultats de ces évaluations sont exploités pour une amélioration de la qualité de la formation.

Le programme doit faire des efforts pour le recrutement d'intervenants académiques (niveau doctorat par exemple) surtout pour les enseignements en nutrition, en sciences alimentaires et en Diététique. Quelques incohérences ont été notées entre la spécialité des vacataires décrite dans leur CV et les EC dispensés.

Conclusion : Standard atteint

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Appréciation globale sur le standard :

La répartition du volume horaire est fixée dans les emplois du temps qui sont régulièrement établis et leur exécution est supervisée par le responsable des filières. Quelques enseignants exercent des activités administratives en plus de leurs charges d'enseignement. Certains contribuent également à l'encadrement des stages.

Les contrats d'engagement contiennent des indications concrètes concernant les tâches à accomplir dans les domaines de l'enseignement, des prestations de services et de l'administration.

Conclusion: Standard atteint

Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.

Appréciation globale sur le standard :

L'enseignement du programme repose uniquement sur des enseignants vacataires. Par ailleurs, Il n'y a pas de politique interne de mobilité du PER. La mobilité du PER n'est donc

pas possible.

Conclusion: Standard non atteint

Champs d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Appréciation globale sur le standard :

Les conditions et les procédures d'admission sont publiées dans le Guide de l'étudiant, le site de l'établissement et sur des fiches de renseignements. Ainsi, après l'appel à candidatures et la clôture des dépôts de candidatures, une sélection est faite sur dossier par un comité d'admission.

Ces conditions d'admission et ces procédures d'admission sont conformes aux dispositions du décret relatif au diplôme de licence.

Le programme comptait en 2018-2019, 32 étudiants dont deux nationalités étrangères.

Conclusion: Standard atteint

Standard 5.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Appréciation globale sur le standard :

L'institution veille à l'égalité des chances entre tous les étudiants. Les critères de sélection des étudiants ne prennent pas en compte le genre. La formation est ouverte aux étudiants nationaux et étrangers. Il n'y a aucune forme de discrimination dans ce recrutement.

Le programme comptait en 2018-2019, 32 étudiants dont 18 filles.

Conclusion : Standard atteint

Standard 5.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Appréciation globale sur le standard :

L'organisation des études sous forme d'unités d'enseignement créditées et capitalisables peut permettre aux étudiants de poursuivre les études au plan national et international. Cependant, la mobilité et les échanges universitaires ne sont pas effectifs. Il n'y a pas de statistiques sur la mobilité des étudiants du programme.

Conclusion : Standard non atteint

Standard 5.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

Appréciation globale sur le standard :

L'Institut accompagne les étudiants, mais également veille à créer un environnement propice à l'animation scientifique et intellectuelle. L'enseignement théorique est assuré par des enseignants de profil académique et des professionnels spécialistes dans le domaine. Concernant les stages, chaque étudiant est encadré par un maître de stage et un tuteur dans le lieu de stage (professionnel). Le stage fin d'études, organisé sur le terrain, est sanctionné par la soutenance d'un rapport de stage. L'évaluation de la qualité des enseignements par les étudiants est réalisée par l'intermédiaire d'un questionnaire mis à leur disposition par l'administration. Les résultats de ces évaluations sont exploités afin d'améliorer la qualité des enseignements.

Un soutien administratif est apporté aux étudiants par le service d'accueil et conseil des étudiants dans le but de leur permettre de réaliser leur projet professionnel.

Conclusion : Standard atteint

Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Appréciation globale sur le standard :

Les stages obligatoires au cours du cursus permettent aux étudiants de se familiariser avec le milieu professionnel. L'implication des professionnels dans la formation et l'encadrement des stages sont des facteurs favorisant l'insertion des étudiants. Le programme suit aussi ses Alumni. Cependant des enseignements sur l'entrepreneuriat et le leadership doivent être pris en compte dans la maquette pour une meilleure préparation des étudiants à l'insertion.

Conclusion : Standard atteint

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Appréciation globale sur le standard :

Le programme utilise les infrastructures (salles de classe, cuisine pédagogique, salle informatique, centre de documentation, laboratoire de chimie, biologie, biochimie et microbiologie, salle de réunion, infirmerie, salle des professeurs, salle de reprographie et connexion internet) et les ressources humaines et financières de l'Institut pour réaliser ses objectifs. Ces ressources sont globalement satisfaisantes.

Conclusion : Standard atteint

VI. Points forts du programme

- La rareté de la filière dans l'offre nationale de formation.
- Le programme régulièrement dispensé et accueille un nombre croissant d'étudiants depuis sa création.
- La conformité de la maquette pédagogique aux normes du système LMD et à la réglementation nationale en la matière.
- La cohérence du contenu du programme avec les objectifs de formation ciblés en termes de connaissances et de compétences que doivent acquérir les étudiants.
- L'existence de syllabus pour les EC et de cahiers de textes.
- La cohérence des relevés de notes et le contenu de la maquette.
- La systématisation de l'évaluation des enseignements par les étudiants.
- La forte relation avec les milieux socioprofessionnels.
- L'intervention des professionnels dans les activités pédagogiques.
- Existence des PV de délibérations respectant les normes de l'enseignement supérieur.
- Le bon taux d'encadrement.
- L'existence d'une politique d'accompagnement des étudiants dans la recherche de stages et d'insertion professionnelle des diplômés.
- Le respect de la réglementation en matière d'admission des étudiants dans le programme et de validation des UE, des semestres et du diplôme.
- Le bon niveau de qualification du personnel enseignant et des PATS
- La bonne gestion des dossiers d'enseignants et d'étudiants car toutes les pièces administratives et académiques s'y trouvent.
- L'excellent taux de réussite à toutes les promotions.
- La forte motivation des étudiants, des PER et des PATS.
- L'existence d'infrastructures et de ressources financières satisfaisantes.
- L'existence de documents de gestion et de planification tels que le Manuel de procédures administratives, financières et comptables, le Plan stratégique et livret de l'étudiant.

VII. Points faibles du programme

- L'absence de PER permanent pour le programme.
- L'existence de quelques PER qui donnent des cours qui n'entrent pas dans leur spécialité.
- L'absence de partenariat formel avec les établissements publics d'enseignement supérieur.
- Des incohérences dans la dénomination de certains éléments constitutifs (EC) des unités d'enseignement (UE).
- L'absence de cours d'entreprenariat dans la maquette pédagogique.

- La vétusté de quelques équipements scientifiques, notamment les étuves.
- L'exiguïté des locaux, notamment les bureaux et la cuisine pédagogique.

VIII. Appréciations générales

Le programme de formation Licence Biologie : option Diététique de l'ISS respecte les normes de qualité et est en phase avec le Système LMD. Il est globalement intéressant et attractif. De par ses objectifs, il participe à l'insertion professionnelle.

Les conditions d'accès, d'études et d'évaluation sont rigoureuses, bien réglementées et respectées par toutes les parties prenantes de l'institution. L'implication du monde professionnel, l'engagement du PATS et la confiance des étudiants envers ce programme témoignent de l'engagement de toute l'équipe pour son bon déroulement.

Au terme de ce rapport, nous pouvons dire que la licence Biologie : Option Diététique dispose d'atouts sûrs pour atteindre ses objectifs et s'assurer d'un fonctionnement pérenne en respectant toutes les normes en termes de qualité. Malgré ces atouts, le programme est handicapé par l'exiguïté des locaux et la vétusté de quelques équipements pédagogiques et scientifiques.

IX. Recommandations à l'établissement

- Faire un effort de recrutement d'enseignants permanents (contrat à durée indéterminée déclaré à l'inspection de travail, affiliation à l'IPRES) pour le programme et leur offrir une possibilité de carrière.
- Tenir compte de la spécialité scientifique et technique des enseignants dans l'affectation des enseignements.
- Etablir des relations formelles de partenariat avec les établissements publics d'enseignement supérieur qui prennent en compte la mobilité des PER et des étudiants.
- Corriger la maquette pédagogique en particulier la dénomination de certains éléments constitutifs (EC) des unités d'enseignement (UE) afin de les distinguer d'un semestre à un autre et préciser le domaine, la mention et la spécialité de la licence.
- Intégrer dans la maquette pédagogique un cours sur « l'entrepreneuriat » afin de préparer les étudiants à l'auto-emploi.
- Renouveler quelques équipements scientifiques vétustes, notamment les étuves.

X. Recommandation à l'ANAQ-Sup

Organiser une formation à l'intention de la cellule interne d'assurance qualité pour renforcer sa capacité dans la gestion de la qualité.

XI. Proposition d'avis

Accréditation de la Licence Biologie : Option Diététique recommandée

ANNEXE

Personnes rencontrées

I. Direction

- Mme Badiane Kowri SOW, Directrice générale
- M. Bassirou NDIAYE, Conseiller Technique
- M. Latyr DIOUF, Chef de Département Biologie
- M. Abdoulaye CISSE, Responsable de classe
- Pr Papa Madiaye GUEYE, Coordonnateur Master Biologie médicale
- Pr Modou Oumy KANE, Chef Département de Biologie
- Dr Ibrahima G. SOUMARE, Responsable CIAQ
- Pr Saliou DIOUF, Responsable Licence Diététique

III. Enseignants

- M. El Hadji Assane Ndiaye CISSE
- M. Mbaye GUEYE
- Mme Marie Louise GAYE
- Mme Ndeye Penda DIOP
- M. Moussa Ndour SENE

II. Personnel Administratif, Technique et de Service

- Mme Ndéye Seynabou FAYE
- M. Konaté BABA
- M. Serigne Babacar NDIAYE
- M. Kodjo H. AGBOVON

IV. Etudiants

- M. Abdoulaye BARRY
- Mme Maïmouna THIONG
- M. Yaya GOUDIABY
- Mme Coumba Julie SECK
- Mme Angèle Germaine DIATTA
- Mme Mame KEBE
- Mme Fatoumata SAKHO
- Mme Bintou NIANE